

pourrait servir de rendez-vous à la marine de Sa Majesté dans un temps de guerre. Maintenant on nous dit, pour une raison ou pour une autre, que la Nouvelle-Providence, est la seule de ces îles où l'on pourrait faire de nouvelles constructions, et en conséquence on a soumis un plan de ces travaux. Mais je trouve que le port de la Nouvelle-Providence n'est pas assez étendu, ni assez profond et d'un accès difficile. Je ne puis supposer, alors, que, pour la raison futile qu'on fait cependant sonner très haut, que c'est un des postes importants du globe, on doit adopter un plan qui entraînera une dépense de £85,000 stg. pour placer 120 canons, et pour y faire tenir garnison à une compagnie d'artillerie et tout un régiment d'infanterie, dans le seul but de veiller sur un étroit bassin obstrué par une barre.

Je ne suis pas assez présomptueux et assez injuste pour vouloir, par ces remarques, révoquer en doute les mérites des officiers qui ont préparé ces plans. Si on leur demande des plans de fortifications sur terre, il faut bien qu'ils en donnent; et je ne doute pas qu'ils ne les aient faits avec une grande habileté. Tout ce que je désire faire remarquer, c'est que ces plans de défense sont impropres et ne conviennent pas.

La seconde proposition établit que les postes militaires doivent faire exception, mais ne dit pas s'il est entendu qu'ils doivent être exempts de contribution. Sur ce point, cependant, il me semble qu'on doit désirer une explication; et je me hasarderai à en donner une. Tous les endroits ci-dessous me paraissent des lieux qui, sans compter leur valeur intrinsèque comme colonies, peuvent constituer des postes importants pour la puissance anglaise:

Les possessions méditerranéennes.

L'île Maurice.

Ceylan.

Hong Kong.

Cap de Bonne-Espérance.

La Bermude.

Ste. Hélène.

En 1857, ces différents endroits contribuaient pour les sommes suivantes à leurs dépenses militaires:—

Malte	£	6,237
Îles Ioniennes		19,000
Île Maurice		17,795
Ceylan		74,359
Hong Kong		Rien.
Le Cap		34,403
La Bermude		Rien.
Ste. Hélène		625

£ 152,419

Mon opinion est que nous ne sommes pas appelés à priver le trésor impérial de ces contributions. Il me semble qu'il n'y a aucune injustice à accepter des contributions des localités où la population est riche, en tant que le montant est moindre que le chiffre des frais d'entretien des troupes qui leur seraient nécessaires. L'île Maurice, par exemple, est une des colonies les plus florissantes que nous possédions, occupée par une immense population flottante de travailleurs nègres appartenant à différentes races. Je ne vois aucune bonne raison pourquoi cette île si riche ne devrait pas contribuer, comme elle le fait, pour un montant raisonnable, aux dépenses des troupes indispensables à sa sûreté intérieure.

Je ne saurais approuver la troisième proposition. Je ne saurais admettre qu'on doive exiger les mêmes contributions de toutes les colonies, sans avoir égard aux différences essentielles qu'elles présentent.

Supposé que quelques-unes des colonies les plus riches, comme celles de l'Australie, aient spécialement besoin de troupes et soient disposées à contribuer pour les deux tiers des dépenses, devons-nous rejeter les offres de celles qui ne veulent contribuer que pour la moitié? Ou, supposé encore que les colonies les moins importantes aient un besoin pressant de troupes, mais soient incapables de contribuer pour plus du quart des dépenses, devons-nous leur refuser ces troupes, ou ne pas accepter leur contribution, uniquement parce que d'autres colonies paient davantage?